

28-29-30 OCTOBRE 2015
PARIS, INALCO

CONFÉRENCE
INTERNATIONALE

- GARANTIR LES CAPACITÉS
CIVILE ET POLITIQUE
- DES PERSONNES
EN SITUATION
DE VULNÉRABILITÉ

*La convention ONU relative
aux droits des personnes handicapées :
un tournant juridique et social
dans les relations de soin
et d'accompagnement ?*

ATELIERS

JEUDI 29 OCTOBRE 2015

14 HEURES

A1 Accompagner la prise de décision : un métier ?

B1 Décision contrainte, décision partagée
en psychiatrie et en gériatrie : regards croisés

C1 Les réformes des droits des (in)capacités :
perspectives nationales et internationales
(atelier bilingue)

16 HEURES

A2 Pratiques innovantes de l'accompagnement
(atelier bilingue)

B2 Décision personnelle ou contrainte
institutionnelle: l'exemple du choix du lieu de vie

C2 «Histoires de droits» : un kit pédagogique
interactif pour faciliter l'accès aux droits des usagers
des services de psychiatrie.

VENDREDI 30 OCTOBRE

9 HEURES

A3 Capacité juridique et participation

B3 Quels enjeux épistémologiques autour de
l'appréciation des capacités dans leur environnement ?

C3 L'effectivité des droits fondamentaux : juges,
militants, administration... (atelier bilingue)

11 HEURES

A4 Le recours à la contrainte, l'intervention « sur »
autrui et les risques de maltraitance (atelier bilingue)

B4 Faire et défaire les capacités : entre savoirs
profanes et expertise spécialisée

C4 L'accès aux droits et la régulation des plaintes

JEUDI 29 OCTOBRE 2015

JEUDI 29 OCTOBRE 2015 – 14 HEURES

A1

ACCOMPAGNER LA PRISE DE DÉCISION :
UN MÉTIER ?

Animateur : Claude DEUTSCH,
administrateur (Advocacy France)
Rapporteur : Magali ROBELET, sociologue
(Université Lyon 2)

•
Edeline DELANAUD,
Educatrice spécialisée :

Relation éducative et capacité d'agir,
enjeux d'une évidence

•
Pierre BOUTTIER, Président de l'ANDP
et François HENRY (ANDP) :
Professionnaliser l'accompagnement à la
décision : l'exemple des mandataires judiciaires
à la protection des majeurs

•
Sylvie DANIEL, Cadre Socio-Educatif en CHRS
(Centre d'Hébergement et de Réinsertion
Sociale), Francis FEYDEL (Association
LE MAS – LYON) et Nacerdine BEZGHICHE,
Usager - Etudiant chercheur en humanité :
Le temps de l'alliance

•
Sonia ZOUAG, Docteure en droit
(Université de Lyon 3):
L'accompagnement en droit des majeurs protégés :
une notion en devenir

•
Agathe CAMUS, Doctorante en philosophie
(SPHERE, Université Paris 7 - Diderot) :
La prise en charge non spécialisée des patients
atteints de la maladie d'Alzheimer en service
hospitalier. La décision médicale et ses modalités

JEUDI 29 OCTOBRE 2015 – 14 HEURES

B1

DÉCISION CONTRAINTE, DÉCISION PARTAGÉE
EN PSYCHIATRIE ET EN GÉRIATRIE :
REGARDS CROISÉS

Animateur : Jean-Paul LANQUETIN,
ancien infirmier psychiatrique (Groupe
de recherche en soins infirmiers)
Rapporteur : Alice LE GOFF, philosophe
(Université Paris 5)

•
Céline RACIN, Psychologue clinicienne,
Doctorante en psychologie clinique (Université
Paris-Descartes, Laboratoire PCPP) :
Consentement, quand tu nous tiens !-

•
Delphine MOREAU, Doctorante en sociologie
(Collectif Contrast) :
La place de l'évaluation de la capacité à consentir
dans les décisions d'hospitalisation sous
contrainte

•
Katia LUCA-DUBLANCHE, Maître de conférences en
droit public (Université de Perpignan) :
Vers une objectivation de la capacité d'agir
intra-muros des personnes internées d'office

•
Florence THOMAS-JULIENNE, Coordinatrice des
équipes d'évaluations médico-sociale de la Seine-
Saint-Denis (Conseil Général du 93) :
L'évaluatrice médico-sociale face à une personne
âgée, vulnérable et opposante : un exercice de
funambule

•
Audrey LINDER, Chargée de recherche en
sociologie (Service de psychiatrie de liaison,
Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Lausanne)
et Régis MARION-VEYRON, Psychiatre (Unité de
liaison de la Policlinique Médicale Universitaire,
Centre Hospitalier Universitaire Vaudois) :
La décision thérapeutique partagée.
Entre autonomie et contrainte

JEUDI 29 OCTOBRE 2015 – 14 HEURES

C1

LES RÉFORMES DES DROITS DES (IN)CAPACITÉS : PERSPECTIVES NATIONALES ET INTERNATIONALES (ATELIER BILINGUE)

Animateur : Anne CARON DEGLISE, Magistrate
(Cour d'appel de Versailles)

Rapporteur : Federico PALERMITI, juriste (AMPA)

Volker LIPP, Professeur de droit civil
(Université de Göttingen) :

La mise en place de la Rechtliche Betreuung

Gilles RAOUL-CORMEIL, Maître de conférences
en droit (Université de Caen Basse-Normandie) :

Représentation, assistance et contrôle dans la loi du 5 mars 2007

Eilionóir FLYNN, Maître de conférences en droit
(Centre for Disability Law and Policy,
Université de Gallway) :

L'exemple de l'Irlande et de l'Espagne

Wayne MARTIN, Professeur de Philosophie
(Université de Essex) :

Vers une mise en conformité du Mental Capacity Act avec la Convention ONU

Alexandra TASIAUX, Professeure de droit
(Université de Namur) :

Capacité et handicap en droit belge

JEUDI 29 OCTOBRE 2015 – 16 HEURES

A2

PRATIQUES INNOVANTES DE L'ACCOMPAGNEMENT (ATELIER BILINGUE)

Animateur : Patricia SCHERER, Relations européennes
Coordinatrice (Fegapei)

Rapporteur : Julien GRARD anthropologue (équipe Mars)

Marie GAUTIER (FEGAPEI-AJuPID):

« Les pratiques encourageantes »

Maths JESPERSON (PO-Skåne):

Retours sur l'expérience de l'ombudsman personnel

Thierry NAJMAN, Psychiatre (PH, CHS Moisselles) :

Lieu d'asile. Manifeste pour une autre psychiatrie

Cédric MAMETZ, Président (Nous aussi, UNAPEI) :

Ne décidez pas à notre place

Sylvie MOISDON-CHATAIGNER,
Maître de conférences en droit (Laboratoire IODE,
Université de Rennes I) :

Le maintien de la capacité juridique face à l'altération des facultés

JEUDI 29 OCTOBRE 2015 – 16 HEURES

B2

DÉCISION PERSONNELLE OU CONTRAINTES INSTITUTIONNELLE : L'EXEMPLE DU CHOIX DU LIEU DE VIE

Animateur : Halima ZEROUG-VIAL, psychiatre (Orspere- CHS le Vinatier)
Rapporteur : Hervé HUDEBINE, politologue (Labers)

Ana MARQUES sociologue (DIM EPS Ville Evrard, Collectif Contrast) :

Accompagner le choix du lieu de vie : le cas des placements en Belgique des personnes françaises suivies en psychiatrie. Encadrement et pratiques.

Mouna ROMDHANI, Gériatre (APHP) :

Le patient dément est-il capable de décider de son retour à domicile

Aude BELIARD, Maître de Conférences en sociologie (Université Paris-Descartes, CERMES3) :
Projet du patient et projet de la famille en unité de gériatrie aiguë

Eymeric GUILLERMOU, Avocat (Président de l'Union Nationale des Familles de Traumatisés Crâniens) :

La mobilisation de l'article 12 dans les contenus relatifs au choix du lieu de vie

Charlotte CHICCO, Interne en psychiatrie et Raphaël BOULOUNINE, Psychiatre (Programme « Un chez soi d'abord » Marseille) :
Le concept du rétablissement ou comment favoriser l'autodétermination des usagers ? Exemples d'accompagnement dans le cadre du programme « Un chez soi d'abord »

JEUDI 29 OCTOBRE 2015 – 16 HEURES

C2

«HISTOIRES DE DROITS» : UN KIT PÉDAGOGIQUE INTERACTIF POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS DES USAGERS DES SERVICES DE PSYCHIATRIE.

Rapporteur : Karine LEFEUVRE, juriste (EHESP)

Isabelle GENOT-POK, Juriste et formatrice (Centre JuriSanté du CNEH) :

Le difficile accès aux droits des personnes vivant avec des troubles psychiques

Aude CARIA, Directrice (Psycom, Paris) :

Présentation du kit pédagogique «Histoires de droits» : conception, objectifs, mise en oeuvre

L'atelier propose aux participant.e.s de découvrir le kit lors d'une séance d'utilisation du kit en groupe.

VENDREDI 30 OCTOBRE

VENDREDI 30 OCTOBRE 2015 – 9 HEURES

A3

CAPACITÉ JURIDIQUE ET PARTICIPATION

Animateur : Hadeel CHAMSON,
délégué général (FNAT)

Rapporteur : Jean-Philippe COBBAUT,
philosophe (ICL)

•
Céline LETAILLIEUR, Usagère,
Présidente de l'association Frontières invisibles :

**Je décide de décider... Empowerment,
accompagnement et épreuves de réalité...**

•
Iris LOFFEIER, Sociologue, Collaboratrice
scientifique (Université du Luxembourg,
IPSE, Institut d'Histoire) :

**La capacité d'agir des résidents de maison de
retraite : une virtualité non actualisable ?**

•
Karine LEFEUVRE, Professeure de droit
(Laboratoire IODE, EHESP) :

**De la participation de la personne protégée
à la participation de l'usager-citoyen protégé :
les enjeux de la démocratie en santé**

•
Nicolas MARQUIS, Docteur en sociologie
(Université Paris-Descartes, CERMES3 et Univer-
sité Saint-Louis - Bruxelles, CASPER) :

**Le handicap comme révélateur des tensions
de l'autonomie : éclairage à partir du
« décret Inclusion » à Bruxelles**

•
Pauline BLUM et Samuel NEUBERG,
Doctorants en sociologie (Chaire Handicap psy et
décision pour autrui CNSA-ENS-EHESP)

**« C'est quoi la priorité ? » Jugements sur
les capacités des personnes et stratégies
de prise en charge**

VENDREDI 30 OCTOBRE 2015 – 9 HEURES

B3

QUELS ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES
AUTOUR DE L'APPRÉCIATION DES CAPACITÉS
DANS LEUR ENVIRONNEMENT ?

Animateur : Sandra LAUGIER, philosophe (Paris 1)
Rapporteur : Muriel REBOURG, juriste (UBO)

•
Mathilde APELLE, Doctorante en sociologie
(CRESPPA-GTM, Université Paris 8 - EHESP) :
**Le droit et les transformations de la pensée psy-
chiatrique : l'exemple de Justus Henning Boehmer**

•
Catherine LE GALES, Directrice de recherches en
économie de la santé (CERMES 3, INSERM) :
**Des capacités aux capacités : de quelques enjeux
théoriques de classer pour évaluer**

•
Anne SARIS, Professeure de droit (UQAM) :
**L'évaluation des capacités au Canada,
une analyse contextuelle et contextualisée**

•
François-Joseph WARLET,
Juge de paix en Belgique :
**La Classification Internationale du Fonctionne-
ment : un bon outil d'appréciation de la capacité
juridique ? Regard d'un juge**

•
Nicolas BELORGEY, Chargé de recherches
en sociologie (SAGE, CNRS) :
**La contribution de la grille Aggir à l'évaluation
des capacités**

VENDREDI 30 OCTOBRE 2015 – 9 HEURES

C3

L'EFFECTIVITÉ DES DROITS FONDAMENTAUX : JUGES, MILITANTS, ADMINISTRATION... (ATELIER BILINGUE)

Animateur : Julien KOUNOWSKI,
inspecteur (DRJSCS)
Rapporteur : Sylvie PERDRILLOLE, magistrate (IHEJ)

•
Olivier RENAUDIE, Professeur de droit public
(Université de Lorraine, IRENEE) :

L'article 12 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées est-il invocable devant les juridictions françaises ?

•
Gilles DEVERS, Avocat au barreau de Lyon :
L'application effective de la Convention relative
aux droits des personnes handicapées devant
le juge français et européen

•
Emmanuelle FILLION, Maître de conférences
en sociologie (MSSH-EHESP),
Jean-François RAVAUD, Directeur de recherches
en socio-épidémiologie (CERMES 3, INSERM):
La mobilisation militante du droit des personnes
en situation de vulnérabilité : entre disability
studies et usagers chercheurs

•
Ailbhe FINN (Chargée de mission Droits de
l'homme, Mental Health Europe)
Handicaps psychosociaux, capacité juridique,
et accompagnement à la décision dans l'Union
Européenne : la perspective d'une ONG

•
Antoine BOSQUET, Praticien hospitalier
(AP-HP, Hôpital Louis Mourier) :
Evaluation des capacités de vote et respect du
droit de vote des personnes handicapées

VENDREDI 30 OCTOBRE 2015 – 11 HEURES

A4

LE RECOURS À LA CONTRAINTE, L'INTERVENTION « SUR » AUTRUI ET LES RISQUES DE MALTRAITANCE

Animateur : Ana MARQUES sociologue
(DIM EPS Ville Evrard, Collectif Contrast)
Rapporteur : Céline LEFÈVE, philosophe (Paris 7)

•
Baptiste BROSSARD, Docteur en sociologie
(Université de Montréal – Chaire Handicap
psychique et décision pour autrui CNSA-ENS-EHESP):
Le travail des professionnels auprès des patients
atteints de démence à un stade avancé

•
Lucie LECHEVALIER-HURARD, Doctorante
en sociologie (CNRS/Centre Max Weber –
Collectif Contrast) :
La construction du point de vue de la personne
sur sa situation dans le jugement de capacité :
le cas d'un patient dans un service de psychiatrie
du sujet âgé

•
Alice CASAGRANDE, Directrice formation
(FEHAP) et Claude ETHUIN, usager expert
(Advocacy France) :
Regards croisés sur la maltraitance

•
Cyril HAZIF-THOMAS, Psychiatre du sujet âgé et
Président du comité d'éthique du CHRU de Brest :
Soins psychiatriques sans consentement
et mal(traitance)

•
Peter BARTLETT, professeur de droit,
Nottingham University,
Les liens entre l'article 12 de la convention ONU
et son article 14 sur la liberté d'aller et venir

VENDREDI 30 OCTOBRE 2015 – 11 HEURES

B4

FAIRE ET DÉFAIRE LES CAPACITÉS : ENTRE SAVOIRS PROFANES ET EXPERTISE SPÉCIALISÉE

Animateur : Céline Letailleur,
présidente (Frontières invisibles)
Rapporteur : Nicolas Henckes,
sociologue (Cermes 3 – CNRS)

Richard GAILLARD, Maître de conférences
en sociologie (Laboratoire ESO,
Université d'Angers) :

L'évaluation des (in)capacités dans la gestion
budgétaire et ses différentes rationalités.

Cristina FERREIRA,
Professeure associée en sociologie
(Haute Ecole de santé Vaud, Lausanne) :
Etre capable de travailler ou faire preuve de
bonne volonté. L'expertise des vécus douloureux

Romain JUSTON, Doctorant en sociologie
(UVSQ, Printemps et EHESS) :
Ecouter pour évaluer. La place de la parole des
victimes dans la détermination des incapacités
totales de travail

Tonya TARTOUR,
Doctorante en sociologie (Sciences Po, CSO) :
Économie de la décision psychiatrique : analyse
de la grille d'évaluation médicale pour l'admission
des patients en soins sans consentement

Armelle JACQUET-ANDRIEU, psychologue
clinicienne, HDR sciences du langage (Paris 5) :
Évaluer le polyhandicap : l'exemple de l'aphasie
d'installation brutale

VENDREDI 30 OCTOBRE 2015 – 11 HEURES

C4

L'ACCÈS AUX DROITS ET LA RÉGULATION DES PLAINTES

Animateur : Isabelle ROME, magistrate
(Cour d'appel de Versailles)
Rapporteur : Clémence LACOUR,
juriste (FNAQPA)

Philippe BELLANGER,
Doctorant en droit (Université d'Artois) :
Lecture juridique de la circulation de
l'information médicale concernant le patient
majeur protégé

Sébastien SAETTA,
Docteur en sociologie (CERMES 3) :
La prise en compte des plaintes d'usagers par
les services « qualité »

Sandrine PERROT, Chargée de mission
(DGOS, Ministère de la santé) :
La réception des plaintes ?

Bernard MEILE (Advocacy France), usager
observateur et écoutant de capacités civile
et politique maltraitées
Lettre à un directeur d'hébergement

Julie MINOC, Doctorante en sociologie
(UVSQ, Printemps et ENS) :
Faire valoir son droit à recouvrer le plein exercice
de ses droits : formes et traitement judiciaire des
contestations de décisions de tutelles devant
la cour d'appel



